

Déclarations fiscales genevoises -T.O.U (Suisse, permis C, ou Taxation Ordinaire Ulérieure)

Situation	Sans bien immobilier	Avec 1 bien immobilier
Célibataire	CHF 150.–	CHF 180.–
Marié(e)	CHF 210.–	CHF 240.–

Majorations

- + CHF 30.– par bien immobilier supplémentaire
- + CHF 20.– par tranche de 5 lignes de travaux (sauf si tableau Excel fourni)
- + CHF 20.– par tranche de 5 comptes bancaires supplémentaires
- + CHF 50.– si le conjoint exerce une activité indépendante

Simulation T.O.U

Situation	Sans bien immobilier	Avec 1 bien immobilier
Célibataire	CHF 70.–	CHF 90.–
Marié(e)	CHF 90.–	CHF 110.–

Majorations

- + CHF 20.– par bien immobilier supplémentaire

Chaque conseiller se réserve le droit d'adapter le montant des honoraires en fonction du temps consacré à l'établissement de la déclaration fiscale.

Demandes de rectification simple (DRIS)

Situation	Tarif
Célibataire	CHF 80.–
Marié(e)	CHF 100.–

Majorations

+ CHF 50.– par période d'imposition supplémentaire

Déclarations pour personne indépendante

Prestation	Tarif
Selon dossier	—

Autres prestations

Prestation	Tarif
Élection de domicile (par an)	CHF 50.–
Traitement « Express »	CHF 50.–
Remplissage demande TOU (s/rdv)	CHF 10.–
Conseil fiscal (tarif horaire)	CHF 160.– /h
Remplissage formulaire valeur locative	CHF 50.–
Réclamation	CHF 80.–
Déclaration de succession (simple)	CHF 150.–

Chaque conseiller se réserve le droit d'adapter le montant des honoraires en fonction du temps consacré à l'établissement de la déclaration fiscale.